



Prévention des Risques liés à l'Activité Physique Sanitaire & Social

PRAP 2S pour FORMATEURS

DUREE : 12 JOURS

615 Avenue de Montpellier 34970 LATTES

Téléphone : 04 67 54 76 55 Web : www.ifcees.fr



- L'INTITULE DE LA FORMATION

Formation de FORMATEURS PRAP 2S

Formation à la prévention des risques liés à l'activité physique pour des salariés du domaine sanitaire et social

Formation animée par un formateur de formateur certifié par l'INRS, à jour de sa certification.

- LE PUBLIC CIBLE

Formateurs d'organismes de formation, formateurs indépendants et formateurs d'établissements du secteur Sanitaire et médico-Social (2S).

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

- LE NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION

Le nombre de stagiaire est limité à 10 candidats par session de formation, dans le respect du référentiel de formation PRAP V8 2019.

- LES PREREQUIS NECESSAIRES :

Pour s'inscrire à cette formation, les participants doivent :

Avoir suivi et réussi l'autoformation @01001 "Acquérir des bases en prévention des risques professionnels" ou la formation "Obtenir des compétences de base en prévention" dispensée par les services formation des CARSAT/CRAM/CGSS. (Joindre la photocopie de l'attestation de formation lors de l'inscription).

Pour garantir l'efficacité des actions menées, il est indispensable que le dirigeant de la structure (ou son représentant) maîtrise les compétences en prévention permettant d'assurer les conditions de réussite de la formation. Pour cela il lui est recommandé de suivre la formation spécifique organisée par des organismes de formation habilités à former des formateurs prap ou les services formation des CARSAT/CRAM/CGSS.

- L'ORGANISATION ET LES MODALITES DE DEROULEMENT DE LA FORMATION (INTERSESSION NOTAMMENT)

3 sessions de 4 jours avec un intervalle de 4 semaines entre chaque session

21 heures de travail intersession réparties sur trois jours en entreprise

- Une journée entre la première et la seconde semaine de formation pour préparer le PROJET PRAP en entreprise
- Une journée entre la seconde et la troisième semaine de formation pour réaliser une ANALYSE de travail
- Une journée de travail à la suite de la formation pour finaliser le déroulé pédagogique et organisation pédagogique.



- LA DUREE DE LA FORMATION

12jours de formation, 4 jours + 4 jours + 4 jours soit 84 heures en présentiels

- LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Prévenir les risques professionnels par des actions concrètes ou par des remontées d'informations sur les risques réels rencontrés dans les situations de travail du quotidien. Mettre en œuvre des formations d'acteur PRAP 2S (Sanitaire et médico-Social) dans le cadre d'un projet d'établissement.

- COMPETENCES VISEES

1/ ACCOMPAGNER L'ÉTABLISSEMENT DANS L'ÉLABORATION D'UNE DÉMARCHE DE PRÉVENTION DES RISQUES

a/ Maîtriser les fondamentaux de la prévention des risques

Le cadre légal et institutionnel de la prévention des risques professionnels

Les conséquences des risques dans l'établissement : santé, travail et performance

Les croyances et réalités entourant la santé et la performance

Les processus d'apparition des risques professionnels

Les notions d'accident de travail, accident de trajet et de maladie professionnelle

b/ Inscrire son action de conseiller prévention dans une démarche de prévention

Appréhender une conception globale de la prévention

Intégrer la démarche de prévention dans les activités de l'établissement

Impulser une approche participative de la prévention

Déterminer les rôles et actions clés de chaque membre du personnel

c/ Élaborer un projet de prévention performant et adapté à l'établissement

Proposer une méthodologie de projet adaptée à la prévention des risques

Réaliser un diagnostic de santé et performance de l'établissement

Définir des objectifs de performance stratégiques et opérationnels

Fédérer le personnel par des actions de communication et de sensibilisation

Accompagner l'établissement dans l'évaluation de ses besoins en prévention

Élaborer un plan d'action adapté aux besoins identifiés

Assurer un rôle de conseiller prévention auprès de la direction

Promouvoir le projet de prévention

2/ METTRE EN OEUVRE LA PRÉVENTION DES RISQUES DANS L'ÉTABLISSEMENT

a/ Réaliser l'évaluation des risques professionnels

Les techniques de prise de hauteur pour observer le travail

Les limites du corps humain : anatomie, physiologie et pathologie

Les facteurs de chutes, d'accident de mobilisation et de TMS

Identifier les composantes d'une situation de travail génératrices de risques

Évaluer les contraintes physiques, mentales et émotionnelles

Analyser les situations à risque complexes

Utiliser des outils de recherche d'améliorations préventives

Élaborer des compléments ponctuels d'améliorations aux propositions des acteurs

Participer à la hiérarchisation des risques professionnels

b/ Maîtriser l'utilisation et l'explication des mobilisations préventives

Expliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

Connaître et utiliser les mouvements naturels du corps humain

Expliquer les liens entre mobilisations périlleuses, accidents et douleurs physiques

Maîtriser et transmettre les 12 techniques de mobilisations fondamentales du sanitaire et social

Maîtriser les aides techniques du secteur sanitaire et social et leurs conditions d'utilisation

Transmettre l'utilisation de ces aides techniques

c/ Animer la prévention des risques professionnels dans son établissement

Les méthodes d'organisation, conduite et suivi de réunion

Adopter une communication transparente, opérationnelle et informative pour animer la démarche



Entretenir au quotidien la culture prévention

Maîtriser le travail en réseau et les leviers de mobilisation des acteurs

Construire un plan d'action d'amélioration des conditions de travail

3/ RÉALISER UNE FORMATION D'ACTEUR EN PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

a/ Maîtriser les processus d'apprentissage chez l'adulte

Les différentes préférences cérébrales

Les conditions d'apprentissage clés chez l'adulte

Les phases de l'apprentissage chez l'adulte

La chronobiologie de l'adulte en formation

b/ Construire un déroulé pédagogique adapté et performant

Élaborer des objectifs pédagogiques sur la base des compétences à acquérir

Identifier les savoirs fondamentaux en rapport avec les compétences voulues

Tenir compte des processus d'apprentissage dans l'élaboration de son déroulé pédagogique

Savoir construire une séquence pédagogique

Déterminer des indicateurs de réussite adaptés aux objectifs pédagogiques

c/ Optimiser la transmission par une pédagogie performante

Adapter les méthodes pédagogiques aux objectifs et aux différents publics

Faire varier les techniques pédagogiques pour favoriser la mémorisation et la compréhension

Elaborer des supports pertinents pour le formateur et pour les stagiaires

Varié de manière optimale les formes d'évaluation en formation

d/ Assurer l'organisation et la gestion administrative de la formation

Les moyens matériels et organisationnels nécessaires à la formation

Participer à l'habilitation INRS de l'établissement ou de l'organisme de formation

Ouvrir une session de formation avec l'outil de gestion FORPREV



Clôturer une session de formation dans FORPREV et certifier les acteurs formés

- PEDAGOGIE

Ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles

Adaptation pédagogique aux besoins des stagiaires

60 % pratique 40 % théorique

- EVALUATION ET CERTIFICATIONS

A l'issue de cette formation, la validation des compétences du stagiaire, lui permettra de devenir **formateur PRAP 2S certifié** par le réseau Assurance Maladie risques professionnels/INRS.

Délivrance d'une attestation de formation et d'un certificat de Formateur PRAP 2S sous réserve de :

- Satisfaction des critères d'évaluation
- Satisfaction des 3 épreuves certificatives du référentiel PRAP V8 2019, EC1, présentation PROJET, EC2, présentation analyse de travail et améliorations, EC3, animation d'une séquence de formation

Le certificat de Formateur PRAP 2S délivré au stagiaire, est valable 36 mois.

Cette formation fait l'objet d'un maintien-actualisation des compétences obligatoire MAC Formateur PRAP 2S d'une durée de 21h tous les 36 mois.

INDICATEURS

93 % des stagiaires ont été très satisfaits.

7 % des stagiaires ont été satisfaits.

INSCRIPTION

Inscription en ligne ou par courrier :

IFCEES

Espace Formation – Place d'Aragon

615 avenue de Montpellier

34970 LATTES

Et pour tout renseignement complémentaire vous pouvez joindre :

Madame PARENT au 04.67.54.76.55

